



AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les contribuables de la Ville de Chambly que :

Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 18 mars 2025, les règlements suivants :

RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 2025-1359-10A

« Règlement de concordance 2025-1359-10A modifiant le règlement 2017-1359 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la ville de Chambly visant à agrandir l'aire de paysage périurbaine de forte densité P4-c à même une partie de l'aire de paysage périurbaine récréative P4-D correspondant au lot 5 300 051 (ancien golf) »

Ce règlement a reçu l'approbation suivante :

Par le conseil : 18 mars 2025

Par la MRC: 22 avril 2025

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-1430-04A

« Règlement 2025-1431-04A modifiant le règlement 2020-1430 du Plan d'urbanisme de la Ville de Chambly »

Ce règlement a reçu l'approbation suivante :

Par le conseil : 18 mars 2025

Par la MRC: 22 avril 2025

RÈGLEMENT DE CONCORDANCE NUMÉRO 2025-1431-34A

« Règlement de concordance 2025-1431-34A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à autoriser l'usage habitation unifamiliale et multifamiliale, en projet intégré, ainsi que des usages mixtes (commercial et résidentiel) sur les lots 2 043 079, 2 043 103, 5 300 051 et 6 192 498 correspondants au secteur de l'ancien golf »

Ce règlement a reçu l'approbation suivante :

Par le conseil : 18 mars 2025

Par la MRC: 22 avril 2025

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-1431-36A

« Règlement 2025-1431-36A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à réduire le nombre de cases de stationnement exigé dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école William Latter au 1300 rue Barré, située dans la zone P-023 »

Ce règlement a reçu l'approbation suivante :

Par le conseil : 18 mars 2025

Par la MRC: 22 avril 2025

RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-1353-06A

« Règlement 2025-1353-06A modifiant le règlement 2017-1353 sur les permis et certificats de la Ville de Chambly visant à modifier diverses dispositions »

Ce règlement a reçu l'approbation suivante :

Par le conseil : 18 mars 2025

Prenez avis que ces règlements sont en vigueur conformément aux dispositions de la Loi et qu'ils sont disponibles pour consultation sur le site Internet de la Ville de Chambly à l'adresse suivante : <https://www.ville.chambly.qc.ca/>.

DONNÉ à Chambly,

Ce 29 avril 2025



Me Nancy Poirier
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS DE PROMULGATION

**Règlements 2025-1359-10A, 2025-1430-04A, 2025-1431-34A et 2025-1431-36A et
2025-1353-06A**

Je soussignée, M^e Nancy Poirier, greffière de la Ville de Chambly, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis de promulgation ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Chambly, le 29 avril 2025.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Chambly, ce 29^e jour du mois d'avril 2025.



Me Nancy Poirier
Greffière